

4<sup>e</sup> édition de la Campagne nationale  
Semaine de la Santé Auditive au Travail  
14 au 18 octobre 2019

## Résultats de l'enquête JNA – Ifop « Bruit, Santé Auditive et Qualité de Vie au Travail, l'équilibre santé en péril »



A l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition de la campagne Semaine de la Santé Auditive au Travail du 14 au 18 octobre 2019, les experts de l'association JNA ont souhaité évaluer la réalité des impacts santé du bruit et des nuisances sonores subis sur le lieu de travail par les actifs au travail. L'association JNA et l'Ifop ont donc mené une enquête en ligne auprès d'un échantillon de 1 013 personnes, représentatif de la population française active occupée, âgée de 18 ans et plus, selon la méthode quotas, entre le 17 et le 18 septembre 2019. Les résultats sont alarmants, pour l'Homme et pour l'Entreprise.

### CHIFFRES CLÉS TIRÉS DE L'ENQUÊTE :

- **59% des actifs français occupés, plus d'1 sur 2, déclarent être gênés par le bruit** et les nuisances sonores au travail : + 7 points depuis 2017.
- **Les moins de 35 ans ne sont pas en reste** : 57% déclarent cette gêne. **56% des cadres font le même constat.**
- 67% des actifs affirment que les nuisances sonores ressenties au travail provoquent **des conséquences négatives sur leur santé** : ils sont 54% à estimer que le bruit provoque **fatigue lassitude ou irritabilité** (57% des moins de 35 ans).
- Le bruit génère du **stress** pour 46% des interrogés, une **souffrance psychologique** pour 1 actif sur 4 (25%) voire des symptômes de **surdité** pour 1 actif sur 5 (19%).
- L'impact sur la performance des entreprises est réel, 40% des actifs occupés affirment que le bruit provoque chez eux une **baisse de productivité**.
- 14% des actifs occupés ont observé que le bruit engendre **des arrêts de travail** dans leur entreprise.
- Les solutions pour lutter contre le bruit en entreprise sont encore discrètes : 61% des actifs interrogés affirment qu'**aucune solution pour réduire les nuisances sonores** sont en place dans leur entreprise.

### CONCLUSION JNA:

Quel que soit le secteur d'activité, la catégorie socioprofessionnelle ou l'âge, le bruit est, au regard de cette enquête, un double problème en entreprise. Premièrement, pour les Hommes. Les nuisances sonores sont, jour après jour, sources d'atteinte à la santé : stress, fatigue, souffrance psychologique, trouble du sommeil ou surdité, l'enquête met en lumière que le bruit est un agent pathogène sur le lieu de travail, mais aussi en dehors, chez soi.

Secondement, les nuisances sonores freinent le développement des entreprises. A la fois sur la productivité, mais aussi sur la communication entre les individus allant jusqu'à l'apparition de signes d'agressivité ou de tensions dans les équipes. Une réelle instabilité liée au bruit en entreprise existe avec des arrêts de travail ou des démissions. C'est l'entreprise qui est en péril. Ce constat est aggravé par le fait que l'oreille reste le parent pauvre du parcours de soin en France. Le dépistage chez un ORL reste trop peu fréquent et non systématisé, même en cas de gêne auditive.

C'est à ce titre que la JNA, au quotidien, cherche à faire évoluer la réglementation sur le bruit au travail. Cette 4<sup>e</sup> édition de la SSAT est pour l'association JNA, neutre et indépendante, l'occasion idéale pour publier son manifeste en faveur d'une meilleure santé auditive au travail, en respect des besoins physiologiques naturels.

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS:



**Une nette majorité d'actifs occupés déclare être gênée par le bruit et les nuisances sonores sur son lieu de travail.**

**59% des interviewés font en effet ce constat dont 19% « souvent » et 40% « de temps en temps ».** Ils étaient 52% en 2017. La hausse de 7 points de cette gêne constatée entre 2018 et 2017 est donc confirmée cette année. **Ce constat monte à 68% chez les CSP- et à 70% chez les ouvriers.** Ces derniers étant davantage susceptibles d'être soumis au bruit sur leur lieu de travail. Il est intéressant de noter que même des secteurs naturellement moins exposés aux bruits déclarent cette gêne, comme les administrations (60%).

Les jeunes générations ne sont pas épargnées : **57% des actifs de moins de 35 ans déclarent subir une gêne liée au bruit au travail.** On pourrait penser que les plus grandes entreprises seraient aussi les plus épargnées (politique QVT, moyens financiers ...), mais 66% des interrogés travaillant dans une entreprise de plus de 1 000 salariés font le constat que le bruit et les nuisances sonores sont une gêne au quotidien.



**Les sources de bruit les plus gênantes sont aussi les plus impersonnelles.**

« **Le bruit provenant de l'extérieur des locaux** » et « **les matériels utilisés** » sont cités en premier par 20% des répondants, loin devant d'autres sources causées par des interventions humaines : « les conversations téléphoniques » (13%) ou « les conversations entre collègues » (13%). **Les nuisances sonores provoquées par les matériels utilisés semblent être les plus intenses** dans la mesure où 33% des interviewés « souvent gênés » par le bruit sur leur lieu de travail citent cette source comme étant la plus inconfortable contre 20% en moyenne.

**La hiérarchie des sources les plus gênantes laisse aussi apparaître un clivage social.** Alors que « les matériels utilisés » ressortent comme la source de gêne la plus citée par les ouvriers (33% contre 20% en moyenne), les travailleurs indépendants mettent davantage en exergue « le bruit provenant de l'extérieur des locaux » (30% contre 20% en moyenne) tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures se démarquent en faisant plus ressortir les conversations : téléphoniques (21% contre 13% en moyenne) et entre collègues (20% contre 13%).



**Plus des 2/3 des actifs occupés (67%) affirment que les bruits et nuisances sonores ressentis au travail ont des conséquences négatives sur leur santé au quotidien.**

Dans le détail, **la conséquence la plus élevée de cette gêne porte sur « la fatigue, la lassitude et l'irritabilité dans sa vie quotidienne » qui affecte 54% des interviewés** (score en légère progression de 4 points sur un an). **Le score monte à 57% chez les moins de 35 ans.** Et ce constat grimpe à 60% chez les actifs du secteur de la construction. En lien avec ce sentiment de fatigue et d'irritabilité, le stress est quant à lui cité par 46% des actifs en poste et devient un fléau majoritaire chez les employés (55%).

**Parallèlement, les répercussions du bruit au travail sur l'audition sont citées par une forte proportion non négligeable des interviewés :** 34% déclarent qu'il occasionne une gêne auditive momentanée (35% des moins de 35 ans), 25% des acouphènes. 19% estiment même que ces répercussions ne sont pas que passagères puisqu'elles engendrent de la surdité.

**Ces nuisances sonores entraînent aussi des troubles du sommeil et une souffrance psychologique chez respectivement 32% (même score chez les moins de 35 ans) et 25% des personnes interrogées.**



**Au-delà des conséquences personnelles, le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail affectent le relationnel ou la productivité d'une majorité d'actifs occupés (57%).**

**Chez les actifs occupés, ces répercussions sont conséquentes.** 40% d'entre eux affirment en effet que le bruit engendre une perte de productivité dont 51% des cadres et professions intellectuelles supérieures concernés. S'agissant plus spécifiquement des échanges et interactions humaines, 36% des actifs estiment que les nuisances sonores sont à l'origine d'incompréhension avec leurs encadrants dont une majorité de 18-24 ans (44%), 32%, qu'elles suscitent de l'agressivité dans les échanges et 31% des tensions ou conflits au sein de l'équipe de travail.



**Les répercussions du bruit et des nuisances sonores peuvent en revanche amener à des démarches pas forcément souhaitées, susceptibles d'impacter l'organisation du travail.**

**Plus d'un actif occupé sur 5 (22%) déclare ainsi que le bruit et les nuisances sonores ont eu des conséquences directes sur l'organisation du travail.** Dans le détail, parmi les personnes concernées (susceptibles de connaître ce type de situations), 14% ont observé qu'elles avaient engendré des arrêts de travail et 9% des changements d'équipe. A un degré supplémentaire de gravité, 7% estiment qu'elles ont engendré des démissions. Les plus jeunes (18-24 ans) et les personnes interrogées qui travaillent dans la construction, apparaissent plus concernés par chacune de ces répercussions.



**Les solutions proposées par l'employeur sont encore discrètes et tendent à être moins implémentées.**

**Une minorité des interviewés (39%) affirme qu'au moins une solution pour réduire le bruit a été mise en place par son employeur.** La mise à disposition de bouchons protecteurs constitue le remède le plus prisé, 23% des personnes interrogées reconnaissant qu'il a été proposé par leur employeur, en baisse de 5 points sur un an. Elle reste la solution la plus développée dans le secteur de la construction (47%) et l'industrie (58%). Les autres solutions rencontrent un écho plus marginal, avec le réaménagement des espaces existants (18% des actifs occupés), la création d'espaces pour s'isoler du bruit (16%), des sessions d'information et de sensibilisation (15%) ou la mise en place d'afficheurs sonores (13%). Là aussi, les 18-24 ans et les personnes travaillant dans la construction et l'industrie sont un peu plus nombreux à estimer que ces différentes solutions ont été mises en place.

Enfin, **37% seulement de ceux qui déclarent être gênés par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail (59% de l'échantillon) ont réalisé un test d'audition auprès d'un médecin.** La tendance s'inscrit à la baisse (-2 points en un an).

**Contact presse :**  
Milan BERNARD  
04 72 41 66 59

[milan.bernard@journee-audition.org](mailto:milan.bernard@journee-audition.org)

14 - 18 OCTOBRE 2019 // 4<sup>ÈME</sup> CAMPAGNE DE PRÉVENTION JNA  
**Semaine de la Santé Auditive au Travail**

**56% DES ACTIFS FRANÇAIS DÉCLARENT AVOIR DES DIFFICULTÉS À SUIVRE DES CONVERSATIONS AU TRAVAIL. ET VOUS ?**

[www.sante-auditive-autravail.org](http://www.sante-auditive-autravail.org)

Source: JNA - 2018 - 2019 pour la 4<sup>ème</sup> édition de la campagne Semaine de la Santé Auditive au Travail auprès d'un échantillon de 2 022 personnes, représentatif de la population Française âgée de 18 ans et plus, du 20 au 24 mai 2018.

Campagne réalisée avec le haut patronage de Ministère du Travail, du Ministère des Solidarités et de la Santé et du Ministère de la Transition Écologique.

Qui sommes-nous ? L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année les campagnes nationales Journée Nationale de l'Audition, Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été, Semaine de la Santé Auditive au Travail.



## LE GROUPE D'EXPERTS DE L'AUDITION, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	<b>Docteur Cédric AUBERT</b> Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	<b>Docteur Didier BOUCCARA</b> , Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	<b>Docteur Shelly CHADHA</b> Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif Organisation Mondiale de la Santé
	<b>Professeur André CHAYS</b> Professeur ORL (CHU Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	<b>Professeur Olivier DOUVILLE</b> Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	<b>Laurent DROIN</b> Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	<b>Docteur Pascal FOILLET</b> , Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	<b>Docteur Agnès JOB</b> Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	<b>Monsieur Philippe METZGER</b> , Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	<b>Madame Roselyne NICOLAS</b> , vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	<b>Monsieur Rémy OUDGHIRI</b> , sociologue – Paris (75)
	<b>Professeur Jean-Luc PUEL</b> , Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	<b>Professeur Hung THAI VAN</b> , Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	<b>Docteur Paul ZYLBERBERG</b> , Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants